[illegible] Paris, 2 juillet. — Un [illegible] Colombiens [illegible] rejoint [illegible] l'hôtel [illegible] M. Thomas, [illegible] de la République, a [illegible] Nantes. M. B... La [illegible] l'affaire en délibéré.

TRAGIQUE VISITEUSE

Une vieille dame est victime d'une audacieuse tentative d'assassinat ayant le vol pour mobile

Paris, 2 juillet.

Une tentative d'assassinat a été commise dans un appartement de la [illegible] portant le numéro 34 de la rue de Laborde.

A cette adresse, dans un petit appartement situé au deuxième étage, et d'un loyer annuel de 1.800 francs, demeurait depuis une année une octogénaire, Mme veuve Hélène-Marie-Louise Parmentier, née Brugalla. Cette [illegible] dans [illegible] vivait seule. Elle n'ouvrait guère sa porte aux rares amies qui lui venaient de temps en temps, porte verrouillée et cadenassée, qui ne paraît blanche étant montrée, que [illegible]

[illegible] Mme Parmentier [illegible] Elle avait chez elle, agissait, à coup sûr, merveilleusement documentée qu'elle était. De plus, elle avait la moyen de [illegible] dans la place, sans grande difficulté, sans avoir recours à de [illegible] coupe-gorge.

Vers deux heures et demie, dans la journée, une femme sonnait à la porte de l'appartement de Mme de Parmentier, qui parlementa bien un moment à travers la porte, hermétiquement close, mais pour se décider bientôt à ouvrir. Elle se trouva face à face avec une femme jeune encore, elle pouvait avoir une trentaine d'années, assez élégamment mise, et d'extérieur plutôt avenant, ce qui tendrait une fois de plus à prouver que les apparences sont souvent trompeuses.

La visiteuse se présentait au nom d'une amie de la septuagénaire, Mme Malapert, domiciliée 54, rue de Lourmel. Elle venait lui parler au sujet de la location d'un petit chalet. — Mme de Parmentier se rendait chaque année aux bains de mer, — et lui variait fort une installation au Pouligoen à ce moment, les dernières tentes se trouvant dans la salle à manger, donnant sur la cour, très étroite. De plus, les rideaux de la fenêtre étaient relevés et plusieurs personnes y tenaient à la crédule d'un appartement voisin. Les détails en faisaient pas le compte de la visiteuse. Aussi, sous le prétexte de donner des indications sur le Pouligoen, du Pouligoen, repoussa-t-elle la vieille rentière dans le salon dont les deux fenêtres prennent jour sur le [illegible]. Et la visiteuse bondit sur Mme de Parmentier et la renversa sur le divan, gémissant avec une tumeur exaspérée :

— Ce n'est pas tout cela. J'ai des enfants, qui sont malheureux, qui crèvent de faim, et me tuent de l'argent !

— Ne me faites pas de mal ! gémit la septuagénaire.

— Je n'ai pas dans la bourse.

Mme Parmentier, [illegible] Mme Malapert, [illegible] Mme Parmentier [illegible] Cette [illegible] Brugalla [illegible] vivait seule. Elle n'ouvrait guère sa porte aux rares amies qui lui venaient de temps en temps, porte verrouillée et cadenassée, qui ne paraît blanche étant montrée, que [illegible]

[illegible] Mme de Parmentier [illegible] Mme Malapert, [illegible] Mme de Parmentier [illegible] Mme Malapert, [illegible] Mme de Parmentier [illegible] Mme Malapert, [